



Commune les Bouchoux

Conseil Municipal du 12 avril 2019

Présents : Patrick ABRAHAM, Freddy CATTANI, Jean Marc DELBOS, Sylvain DIONNET, Bernard HANSBERGER, Jérôme GRECARD, Isabelle HEURTIER

Excusés :
Émilie BLANC avec pouvoir à Freddy CATTANI
Jacques COLIN avec pouvoir à Patrick ABRAHAM
Alexandra DEPRAZ

Secrétaire de séance : Freddy CATTANI

Ouverture de la séance à 20h10

Approbation du Procès-Verbal du 29 mars 2019

Le Procès-Verbal du 29 mars 2019 est adopté à l'unanimité des présents et pouvoirs (9 voix).

1- Assainissement : vote du budget 2019 et présentation du projet

Le maire présente le budget suivant

EXPLOITATION :	Recettes	28 778.81 €
	Dépenses	20 328.08 €
	Excédent de d'exploitation :	8450,73 €
INVESTISSEMENT :	équilibré en dépenses et recettes à 1 659 695.56 €	

Il présente ensuite le projet de délibération dans laquelle il rappelle que la commune est mise en demeure par la police de l'eau sur l'assainissement de Très la Ville et détaille le plan de financement. Il précise que le rythme de réalisation des travaux se fera en fonction de l'obtention des aides demandées et qu'un niveau trop faible de subventions conduira à un ajournement ou une réalisation partielle du projet pour insuffisance de la capacité d'autofinancement de la commune.

Le remboursement de l'avance d'un montant de 103 000 € qui a été faite du budget principal au budget assainissement est pris en compte dans le montant de l'emprunt à long terme de ce budget assainissement

Après délibération, le conseil accepte cette proposition de délibération et adopte le budget assainissement tel qu'il a été présenté l'unanimité des présents et pouvoirs (9 voix).

2 – SIDEC : Fonds de Concours Toits solaires du Jura participation aux organismes

Patrick ABRAHAM explique que le SIDEC a changé les conditions d'attribution de subventions aux communes sur les toits photovoltaïques. Auparavant le SIDEC demandait que la maîtrise d'œuvre leur soit confiée et cela n'intéressait pas la commune. Maintenant, avec le nouveau cahier des charges, ceci n'est plus demandé et la commune pourrait prétendre à 12 000€.

Après délibération, le conseil accepte de solliciter la participation financière du SIDEC et autorise le maire à signer tout document nécessaire à l'unanimité des présents et pouvoirs (9 voix).

3 – Demande d'installation d'un camion pizza sur le domaine public de la commune

Jérôme GRECARD lit le courrier de M. Charles Galera qui a un projet d'ouvrir un camion pizza dans le Haut Jura et a fait la demande de l'installer une fois par semaine sur le domaine public de la commune.

Après débat, le conseil donne son accord de principe pour que le maire prenne un arrêté d'installation de ce camion pizza sur le domaine public

4 – Point sur le projet d’Atelier Partagé

Sylvain DIONNET rappelle que la CCHJSC a décidé de lancer le projet et l’appel d’offre pour la construction de l’Atelier partagé et a commencé la recherche de subventions sur différents appels à projets de l’ADEME et de l’ADRAF/ADEME . Des réunions de travail réunissent les différents partenaires pour élaborer les différentes parties du projet (financier, technique, gestion etc.)

5 – Présentation des différents axes TEPOS (Territoires à Energie Positive)

Patrick ABRAHAM informe que Jessica Fernau (agent de la CCHJSC) a relancé les différents projets sur la mobilité et sur les bornes de recharge pour les véhicules électriques par le biais d’appel à manifestation d’intérêt. La commune des Bouchoux a répondu favorablement à cet appel.

Informations diverses :

- Une nouvelle trésorière, Mme GINGOMARD a pris ses fonctions à la trésorerie de saint Claude le 1er avril.
- Bernard HANSBERGER fait le compte rendu du dernier conseil d’école et précise que l’Education Nationale a apporté son aide par sa présence (RASED) pour aider à gérer les différends entre les élèves par des prises en charge individuelles ou collectives.
- Le Préfet remercie les collectivités qui ont mis en place des cahiers de doléances et les éventuels débats qui ont été pris en compte
- Jacques Colin a été élu Vice-Président du SIVU des Couloirs.
- Un appartement T3 de 103 m2 est à louer chez TADEO pour un loyer de 645/mois + 90 € /mois de charge chauffage inclus.

Prochain conseil le 24 mai 2019 à 20h.

La séance est close à 22h00.

I.HEURTIER

